

VIZILLE

Plan Climat Air Énergie Métropolitain

BILAN 2023

ACTIONS PHARES



Jouons
collectif
pour
le climat



Replantation forêt communale. En collaboration avec l'ONF, lancement d'un projet de replantation d'une partie de la forêt communale répondant à différents enjeux tels que la régénération du milieu forestier ou encore l'adaptation au changement climatique.



Restauration collective durable. Application des dispositions de la loi Egalim dans la composition des repas issus de la restauration collective publique via un nouveau marché qui offre 50% de produits porteurs de SIQO dont 25% de BIO avec une progression pour atteindre 70% de SIQO dont 35% de BIO d'ici 2026-2027.



Gestion des déchets alimentaires. Soutien à l'amélioration du tri et à la gestion des déchets dans les établissements scolaires et pour les particuliers via un travail de collaboration avec la Métropole ayant permis le déploiement de la collecte des déchets alimentaires à partir du 3ème trimestre 2023.



Photovoltaïque sur le patrimoine communal. Réflexion autour des opportunités d'installation d'énergies renouvelables sur les bâtiments communaux : lancement d'une étude de faisabilité pour la potentielle mise en œuvre d'un dispositif photovoltaïque permettant un mode d'autoconsommation collective.



Diminution des consommations énergétiques. Mise en œuvre du plan de sobriété énergétique, visant à réduire de 40% les consommations électriques relatives à l'éclairage public et de 10% les consommations électriques relatives à l'électricité et au gaz dans les bâtiments communaux.

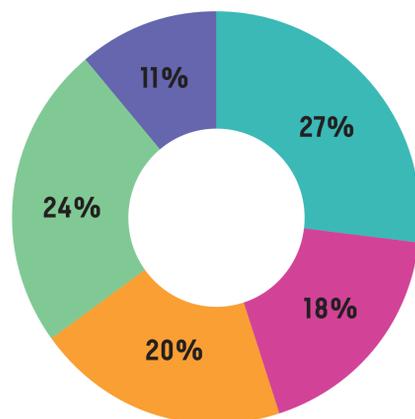
ORGANISATION ET MOYENS

Le suivi du PCAEM est réalisé par les élus de la commune en lien avec les services communaux. Un Comité de Pilotage sera mis en place pour mesurer l'avancée des actions, leur hiérarchisation et leur impact dès lors qu'il est mesurable. Les services de la commune appliquent les actions sélectionnées en rapport avec leurs activités et leur champ de compétences.

INFOS COMMUNALES

Engagement le : 29.06.2021
 Nombre d'agents/salariés : 160
 Nombre d'habitants : 7 300
 Élu référent : Gérard Forestier, Conseiller délégué à la transition numérique et environnementale
 Contact : Jean François Sciratti jean-francois.schiratti@ville-vizille.fr

Avancement de la mise en œuvre du plan d'actions



- Non lancée
- à l'étude
- en cours de réalisation
- réalisée (action récurrente)
- terminée (action ponctuelle)

